

ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION DES MEDIATEURS SOCIAUX A TRAVERS LA MOBILITE EUROPEENNE

ANDRÉ MOISAN
CNAM, Paris, France
andre.moisan@cnam.fr

ANA-MARIA SILVA
Université do Minho, Braga, Portugal
anasilva@ie.uminho.pt

JOSÉ GONZÁLEZ-MONTEAGUDO
Université de Séville, Espagne
rmonteagu@us.es

CLARISSE FARIA-FORTECOËF
CNAM, Paris, France
clarisse.faria_fortecoef@cnam.fr

ELENA GUICHOT-NUÑOZ
Université de Séville, Espagne
eguichot1@us.es

Résumé :

Le projet européen ArleKin, sur la formation en médiation sociale par la mobilité, en s'inspirant du Tour de France traditionnel des maîtres d'apprentissage, développe des activités liées à la recherche, l'intervention, les bonnes pratiques et le développement de la professionnalisation des médiateurs, en partenariat entre universités et structures de médiation, appartenant à la France, la Belgique, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Cette communication porte spécifiquement sur les modalités d'accompagnement auprès des « médiateurs compagnons » visitant un pays étranger partenaire, avec le soutien des « médiateurs d'apprentissage » et de l'équipe international du projet.

Ce dispositif expérimental de formation e accompagnement s'appuie sur une méthodologie de type « recherche-action-formation » intégrant les dimensions expérimentielle, réflexive et auto-formative. Il s'inscrit dans la perspective « mondialogante » (Pineau, 2011).

Le « Tour d'Europe » des médiateurs se déroule en trois temps : préparation collaborative, à travers d'un séminaire en présentiel ; voyage ou stage d'immersion, avec une durée de deux semaines ; bilan final et collectif. Avant, pendant et après le stage, les médiateurs sont accompagnés par les maîtres/médiateurs d'apprentissage (accueillant les médiateurs voyageurs dans des structures de médiation), l'équipe international ArleKin (et particulièrement par le « rouleur », qui communique régulièrement avec les médiateurs) et les dispositifs numériques ayant un rôle de « Cayenne virtuelle ».

Mots clés :

Médiation sociale ; formation par la mobilité européenne ; accompagnement des médiateurs ; inclusion sociale.

1. Le contexte du projet « ArleKin » et la Formation des médiateurs sociaux par la mobilité européenne¹.

Le séminaire européen du 21 au 23 Septembre 2000 qui s'est tenu à Créteil, près de Paris, dans le cadre du programme *Oisin*, avait souligné l'enjeu que représente la médiation dénommée "sociale" pour faire face aux enjeux des sociétés démocratiques européennes sapées par le chômage et l'exclusion. Elle apparaissait alors comme un nouveau mode d'intervention sociale favorisant le "mieux-vivre ensemble" en confortant le lien social et en participant à la prévention et à la gestion de la violence.

Le projet "Arlekin" s'inscrit dans le prolongement de ce séminaire. Ces activités de médiation dite sociale ont continué à se développer sans gagner en reconnaissance et en visibilité. La directive européenne 2008/52 du 21 mai 2008 traite de la médiation en matière civile et commerciale et non de la médiation dite sociale. Alors que celles-ci se donnent pour objectif de conduire deux parties en conflit vers la construction d'une solution conjointe, la *médiation sociale*, qui se dénomme parfois "médiation communautaire", s'adresse à des ensembles de population pour faciliter leur vie collective et leur lien avec les institutions.

Des coopérations européennes sur ce thème de la médiation sociale ont été mises en œuvre dans le cadre universitaire (Université de Lyon, du Luxembourg, de Séville, de Sion en Suisse, etc.). Des contacts ponctuels ont pu exister dans le cadre des rencontres organisées par le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine (*EFUS: European Forum for Urban Security*). Des liens opérationnels durables existent ponctuellement, comme ceux entre la France et la Belgique par l'intermédiaire du « Réseau des villes Correspondants de nuit et de médiation ». Mais les professionnels eux-mêmes, y compris à travers les institutions de leur pays ou les universités, manquent d'échanges structurés permettant de confronter leurs pratiques et leurs représentations de l'activité.

Il y a le double impératif d'identifier ce qui constituait le socle commun des pratiques de médiation sociale, tout en respectant les formes diverses qu'elles prennent dans les contextes spécifiques de chacun des pays. C'est sur cette base que le projet a été écrit et validé collectivement en 2013.

Si la médiation sociale est bien une réalité dans l'ensemble de l'Europe, elle présente des objets (le règlement des conflits en dehors des appareils judiciaires et répressifs, mais aussi l'accès aux droits, le vivre ensemble...), des champs d'intervention (les quartiers, les écoles, les hôpitaux, les transports) et des pratiques différentes, dans chacun de ces pays. Et que dire des différences entre pays différents, une des caractéristiques de la médiation étant de se construire "par le bas", se mouvant ainsi dans le tissu d'acteurs et d'institutions de chacun des pays.

Le projet ArleKin puise ainsi, en initiant un Tour d'Europe des médiateurs sociaux, dans la référence au Tour de France des compagnons un mode de faire pour répondre à cette absence de formalisation unifiée et unifiante des pratiques professionnelles. De lui, il a repris le passage obligé d'une immersion du "Médiateur-Compagnon" dans un autre univers de pratiques, sous la houlette et le tutorat de l'organisme d'accueil d'un autre pays et d'un "Maître d'Apprentissage". Il s'est inspiré également du "Chef d'œuvre" du compagnon "fini": notre médiateur devra rendre compte et restituer son apprentissage d'un autre contexte de pratiques et de savoirs de médiation nouveaux qu'il aura pu observer, sinon s'imprégner au cours de son séjour. La "Cayenne" deviendra, cette fois, virtuelle: par le site Internet, le "Médiateur-Compagnon" sera en contact permanent, pourra interagir, le temps de son voyage, avec ses pairs, mais aussi avec le "rouleur", compagnon expérimenté qui (à distance virtuelle) sera là pour répondre à toutes ses questions, ses doutes, ses difficultés, etc. Mais la Cayenne sera aussi le lieu où le "médiateur compagnon" tiendra son Journal de bord et transmettra son "Chef d'œuvre", apportant ainsi sa pierre de "connaissances" à la constitution d'une banque de données de pratiques qui peut représenter comme les premières esquisses d'un lieu de formalisation de pratiques professionnelles de la médiation sociale en Europe. En même temps, cela implique que l'ensemble des acteurs se l'approprient, l'investissent et contribuent à ce que cet espace virtuel devienne une réalité.

Le but du projet "Arlekin" est de proposer un dispositif européen durable de formation à "la Médiation pour l'Inclusion Sociale" (MIS) par la mobilité. Dans ce contexte, on a déjà produit et publié un rapport qui en définit

¹ Cette communication apporte des résultats partiels du projet ARLEKIN (GRUNDTVIG – LIFELONG LEARNING): *Formation à la médiation pour l'inclusion sociale par la mobilité européenne* (Ref. 539947-LLP-1-2013-1-FR-GRUNDTVIG-GMP). Les informations et les idées proposées dans la présente communication ne reflètent que l'opinion des auteurs, et non pas l'opinion officielle de l'Union européenne. Ni les individus ni les institutions de l'Union européenne peuvent être tenus responsables des opinions contenues dans ce document.

les buts et modalités sur la base d'une première expérimentation et on a créé un premier réseau d'organismes professionnels et d'organismes de formation à la MIS comme support à sa mise en œuvre.

Dans ce cadre les Médiateurs-Compagnons (MC) sont accueillis par des Maîtres d'Apprentissage (MA) dans des organismes de MIS d'un autre pays européen. Ils partagent leur apprentissage par l'intermédiaire d'un site Internet participatif jouant le rôle d'une « Cayenne virtuelle »².

Les objectifs concrets du projet sont :

- De donner une visibilité à un nouveau mode d'intervention sociale pertinent pour relever les nouveaux défis de cohésion sociale des sociétés européennes contemporaines ;
- D'homogénéiser les pratiques de la MIS en Europe ;
- De développer la professionnalisation d'une pratique innovante de façon concertée au niveau européen.

La méthodologie repose essentiellement sur la mise en œuvre d'un dispositif expérimental qui permettra de valider les modalités futures du dispositif durable. Elle s'articule autour des étapes suivantes :

- Etat des lieux des pratiques de MIS par la publication d'un rapport spécifique de la part de chaque pays partenaire et d'un rapport de synthèse constituant une base de référence commune de la MIS ;
- Inventaire des différents modes de professionnalisation à la MIS dans les pays partenaires, par la rédaction d'un texte commun intégrant la production du « Chef d'œuvre » que les MC devront réaliser comme synthèse d'apprentissage au cours de leur stage d'immersion par leur mobilité européenne ;
- Réalisation d'un site Internet comme support d'échange et de mutualisation d'apprentissage entre les MC et les MA d'une part, et de base de données de cas de pratique de MIS par l'enregistrement des « Chefs d'œuvre » d'autre part ;
- Formation des MA capables d'accueillir et d'accompagner l'immersion de MC d'un autre pays européen dans son propre organisme de MIS par la confection d'une boîte à outils ;
- Constitution de la boîte à outils que le MC devra utiliser au cours de sa mobilité pour s'assurer de l'homogénéité de l'apprentissage et de sa restitution ;
- Rédaction d'un bilan tenant compte de l'expérience des MC et des MA ;
- Rédaction/production d'un document de proposition, sous forme d'un *Memorandum*, pour poursuivre de façon durable le dispositif.

L'objectif du projet est précisément sa pérennité : il se définit comme une mise en œuvre expérimentale permettant de préciser, à l'issue de son bilan, les modalités et conditions de sa poursuite. Il s'apparente à une « recherche - action - formation » qui n'a pas d'objectif en soi autre que celui de sa durabilité.

Dans un scénario minimal, le site Internet est appelé à continuer au-delà du projet : il suffira qu'une des organisations participantes prenne la responsabilité de son animation et de sa maintenance. L'implication des réseaux professionnels de la MIS au cours du projet, dans les différents pays, offre une garantie pour la démultiplication de son usage au-delà des MS directement impliqués dans leur stage ainsi que les organismes et institutions

Mais pour l'essentiel, c'est bien la continuation de cette mobilité par des stages d'immersion qui est attendue.

La proposition - ArleKin - répond aux priorités stratégiques du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dont notamment, visant à renforcer la contribution de l'éducation et de la formation tout au long de la vie à la cohésion sociale, à la citoyenneté active, au dialogue interculturel. La médiation sociale émerge comme un mode d'intervention sociale et de développement territorial qui active la participation des citoyens à la résolution des problèmes de la vie quotidienne, suscite le dialogue entre populations d'origine ethnique différent et, facilite l'accès des personnes désaffiliées socialement aux institutions sociales et aux biens publics. Mettre en œuvre un dispositif de formation pour la médiation, c'est renforcer un acteur majeur de la cohésion sociale.

Au niveau des objectifs plus concrets, ArleKin vise à aider à fournir aux adultes des parcours pour améliorer leurs connaissances et compétences. La médiation sociale est une pratique professionnelle innovante dont les compétences se développent sur la base de l'expérience pratique dans les situations. Ces savoir-faire doivent être consolidés par l'immersion dans une diversité de contextes pour construire un savoir professionnel s'émancipant de situations locales et partagé par une communauté professionnelle en

² Les compagnons présents dans une ville se retrouvaient le soir dans une maison d'accueil qui était aussi un lieu de vie sociale où se transmettaient les valeurs, les rites et les savoirs généraux des métiers. Cette maison s'appelait *Cayenne* (des termes de "quaderna", "carquaterne"). Nous proposons que cette socialisation par l'échange et la mutualisation se fasse grâce à un site Internet qui joue le rôle d'une *Cayenne virtuelle*.

construction. C'est l'objectif poursuivi par ce dispositif de formation par l'immersion et la mobilité européenne. En termes d'objectifs opérationnels, ArleKin vise à faciliter la mise au point de pratiques innovantes dans le domaine de l'éducation des adultes ainsi que leur transfert, notamment d'un pays participant à l'autre.

ArleKin aussi répond à la priorité stratégique sur le rôle de l'éducation des adultes dans le renforcement de l'inclusion sociale et de l'égalité des genres. Dans les quartiers, les espaces publics, au sein des institutions publiques (écoles, hôpitaux, etc.) les médiateurs sociaux sont des acteurs de premier plan de l'inclusion sociale. Consolider leur formation en s'inspirant des grandes traditions de l'apprentissage et de la formation pour les traduire dans des contextes nouveaux et innovants, c'est contribuer directement à l'inclusion sociale des populations auxquelles ils s'adressent.

2. Accompagnement et formation des médiateurs depuis une perspective expérientielle et coopérative.

Le dispositif ArleKin prévoit un dispositif de formation, un « lieu de socialisation » spécifique, la « Cayenne virtuelle », ainsi que des outils pour développer la réflexivité. Il a été complété avantageusement par une démarche de recherche-formation s'inspirant des travaux de Galvani (2006).

La finalité du dispositif de mobilité est expérimenter et proposer un dispositif européen durable de formation à la « Médiation pour l'Inclusion Sociale » (MIS) par la mobilité. Les objectifs de formation-apprentissage sont :

- Identifier son expérience et ses acquis professionnels.
- S'associer à de nouvelles pratiques de MIS dans un autre pays.
- Décrire la nouvelle pratique en spécifiant en quoi elle est différente de sa pratique dans son propre pays.
- Identifier les acteurs participant à la MIS dans un autre pays que le sien.
- Transmettre l'expérience de formation et son vécu à travers la réalisation d'un support de communication le « Chef d'œuvre ».

Préparation de la mobilité

Avant le « Tour d'Europe » on a proposé aux médiateurs compagnons de se préparer au stage de formation, en utilisant deux outils pratiques et de forte motivation : une vidéo-présentation et un retour réflexif autobiographique sur le propre parcours du médiateur.

L'objectif de la vidéo-présentation est de se présenter aux autres Médiateurs Compagnons (MC), par le mode de communication audiovisuel numérique, en suivant des consignes :

- La durée doit se situer entre 3 et 5 minutes ;
 - Le choix de l'éditeur vidéo est libre, *offline* ou *online* (MovieMaker, Première, WeVideo, Animoto, etc), de même que le choix de la caméra (camcorder, camera photo, cellulaire), si utilisée.
 - Le style est libre : photo-montage avec légendes, locution, musique ; segments de vidéo ; *talking head* ; ou encore, expression directe face à la caméra ;
 - Le contenu doit se centrer sur les thèmes/sujets du retour réflexif (cf. Outil : « Récit autobiographique ») ;
 - La vidéo doit être accompagnée d'un synopsis (résumé du contenu, de ce qu'on voit et/ou entend dans la vidéo), d'une planification simple (du type *storyboard*, une ébauche même faite à main, puis numérisée...) et d'une courte réflexion sur l'expérience de réalisation de cette vidéo (2 aspects positifs et 2 aspects négatifs, ainsi qu'une courte phrase de synthèse) ;
- A la fin du processus, on aura ce qu'on appelle un podcast audiovisuel, une vraie pièce de *digital storytelling* que sera partagée sur une plateforme telle que YouTube, Dailymotion, Vimeo, etc.

Après production des vidéos des médiateurs participants dans la mobilité, on a eu donc la possibilité de regarder les différentes productions à travers la Cayenne Virtuelle. De cette manière, on a pu faire connaissance avec les autres MC avant votre départ pour le Tour d'Europe.

Le deuxième outil de préparation du Tour d'Europe a été le retour réflexif sur le propre parcours en tant que Médiateur. L'objectif a consisté à identifier des expériences et des moments formateurs dans la trajectoire en tant que médiateurs (Desroche, 1990).

Après la reconstitution mentale de la propre trajectoire en tant que médiateurs, on a identifié 2 ou 3 moments formateurs dans le propre parcours. Pour chacun de ces moments, on a identifié et écrit les remarques considérées les plus importantes. Notamment :

-Où s'est-il passé ? Dans quel contexte ?

-Avec qui : quels sont les acteurs présents au moment où il s'est passé ? ; Que m'ont-ils apporté, demandé... ?

-Que s'est-il exactement passé : 1) description du déroulement précis des faits ; 2) analyse de ce qui ce qui s'est passé ; 3) identification des connaissances qui m'ont été utiles ; 4) identification des options que j'ai prises ;

-Quelle reconnaissance ou pas j'ai pu obtenir : de qui, comment, ...

-Quels sentiments j'ai alors ressentis ?

-Qu'est-ce que j'ai appris dans cette expérience : savoirs, savoir-faire, savoir-être.

D'autre part, les médiateurs d'apprentissage, qui accueillent les médiateurs compagnons, ont facilité la préparation le séjour à travers de la présentation de l'Organisme d'Accueil (OA) au Médiateurs compagnons, en le fournissant des informations importantes sur l'OA et le territoire d'intervention. Ainsi on a produit une présentation du contexte territorial, ainsi que de la structure d'accueil, en suivant une grille ouverte, en tant que propositions de quelques pistes sur ce qu'il serait important de rapporter :

a) Le territoire :

Localisation géographique et environnemental ; dimension de la ville (population) ; caractéristiques socio-économiques (structure de la population, activités économiques, chômage, immigration, etc.) ; services sociaux ; la culture locale, activités culturelles et la perception de ce qui pourrait conduire à la médiation ; Le soutien politique de la médiation (législation, financement, reconnaissance, services publics et privés de médiation...).

b) Structure d'Accueil

Organisation générale : finalités/objectifs ; ressources humaines et organigramme ; projets en développement (caractéristiques : champs d'intervention ; population ciblée ; dynamiques de participation et communication avec d'autres institutions académiques, culturelles sociales, ou autres) ; financements et conventions ; participation à des réseaux professionnels ;

c) Pratiques de Médiation : objectifs (renforcer le tissu social dans la communauté, aider à améliorer la qualité de vie ; rétablir le lien social ; répondre aux besoins locaux en matière de sécurité et de protection des citoyens ; lutter contre le sentiment d'insécurité, stimuler le citoyen à une autre façon de gérer les conflits et répondre plus adéquatement à ses instances...) ; niveaux d'intervention (individuel, interpersonnel, intergroupe) ; formes d'intervention (centralisée, décentralisée, direct, indirect) ; types d'accès (formel, informel, obligatoire, volontaire) ; statut du médiateur (professionnel, volontaire) demandes de médiation par les différents acteurs (écoles, communauté, hôpitaux...) ; groupes cibles (les citoyens, les communautés linguistiques ou culturelles, les écoles, les familles, les jeunes) ; zone cible (habitants d'un quartier, usagers des services publics) ; mandat (public - municipalités ; privés - fondations, associations ; ou partenariats public-privé) ; financement (public, privé, mixte) ; limites de la médiation: (actes criminels, les conflits très violents).

La préparation de la mobilité a conclu avec un séminaire à Paris (11 et 12 janvier 2016), intégré par les Médiateurs compagnons qui font le séjour, les Maîtres d'apprentissage qui reçoivent aux médiateurs et l'équipe international du projet. Pendant le séminaire, on a travaillé en grand groupe, en petit groupe et par couples, en associant les médiateurs voyageurs avec les correspondants médiateurs que les accueillent. Pendant ce séminaire, on a présenté le retour réflexif, sous forme de document écrit et/ou audiovisuel, dont on a parlé auparavant.

Développement de la mobilité

Après le séminaire de Paris, les médiateurs ont initiés le « Tour d'Europe » de la formation en médiation par la mobilité. Le séjour dans un autre pays a duré 12 jours.

Pendant le stage l'observation devient une technique importante. La grille d'observation a eu pour objectif de noter ce que j'ai pu observer directement ou recueillir dans des documents écrits et/ou audiovisuels sur l'organisme d'accueil et son contexte territorial.

– Sur le Contexte Territorial :

Qu'est-ce que j'ai cherché à savoir ? Qu'est-ce j'ai pu observer ?

1) Histoire, 2) politiques locales, 3) population, 4) culture, 5) situation sociale et économique, 6) réponses en MIS, 7) objectifs... 8) autres

– Sur l'Organisme d'Accueil :

1) Son statut, 2) son histoire, 3) son organigramme, 4) ses financements, 5) son fonctionnement, 6) son organisation, 7) sa participation à des réseaux professionnels, 8) ses partenaires... 9) ses objectifs en MIS, 10) les réponses aux (lesquelles) politiques publiques locales, 11) public ciblé, 12) contextes/domaines de la MIS (communauté, quartier, écoles, hôpital...), 13) médiation préventive, créatrice, résolutive... 14) acteurs de la MIS, 15) caractéristiques des médiateurs (niveau de formation, volontaires ou pas...)

Orientations pour la présentation et la rédaction des cas de médiation observés

Pour l'écriture des cas de médiation, il est recommandé d'inclure toutes les données importantes qui permettent de bien comprendre les circonstances et les faits qui sont racontés.

Nous présentons ensuite, un schéma général de l'écriture des cas.

1. Présentation

Dénomination: Titre du cas

Mots-clés: quelques mots ou concepts qui caractérisent le cas

2. Synopsis: bref résumé du cas en un ou deux paragraphes. Devrait donner une première idée très bref du cas: quoi, où, quand, ce qui est arrivé, conclusions.

3. Description du cas

Suivez son déroulement chronologique: l'histoire, l'origine / genèse, le développement, les résultats. Prendre en compte, dans la description, les éléments suivants:

a) Contexte : zone cible (communauté, quartier, école, hôpital,...); demandeur de la médiation ; types d'accès à la médiation (formel / informel; obligatoire / volontaire); formes d'intervention (central / décentralisée, direct / indirect)

b) Personnes, groupes cibles (les citoyens, les communautés linguistiques ou culturelles, les écoles, les familles, les jeunes); protagonistes et parties du conflit, caractéristiques et relations entre eux (il peut être intéressant d'incorporer un sociogramme); les positions, les intérêts, les contraintes de chacun.

c) Situation/problème/conflit: types de conflit, (individuel, interpersonnel, intergroupes, culturel, social, etc.) ou de problème (accès aux droits, ...); causes, contenus et motifs du problème/conflit; définitions du problème(s) pour chacun des protagonistes; façons d'aborder le problème/conflit;

d) quelle médiation (conflits entre individus / entre groupes, vie scolaire, liens communautaires, relations interculturelles, accès aux droits, réparation pénale...), 2) quels objectifs liés aux interventions de la médiation, 3) quels modèles et méthodes ont été suivis (orientation du processus de médiation), 4) quels résultats, 5) quelle évaluation est faite (formelle, informelle, par qui...), 6) quelles limites de la médiation (actes criminels, conflits très violents, appels à d'autres acteurs légitimes)

e) Le(s) Médiateur(s): 1) statut du médiateur (professionnel, bénévole), 2) mandat (si mandat public : par qui ? si mandat privé : par qui, fondations, associations ? si partenariats public-privé : contrats locaux de sécurité, etc. ? 3) financement (public, privé, mixte), 4) combien de médiateurs interviennent, co-médiation ? 5) gestes, communication...

La grille d'observation des pratiques de Médiation a eu comme objectif de enregistrer ce qu'on observe dans la situation de Médiation :

a) Qu'est-ce que j'observe ? L'histoire, l'origine/genèse de la situation, les problèmes, le développement, que font les médiateurs et comment opèrent-ils, les résultats.

b) Le contexte de la médiation

1) zone cible (communauté, quartier, école, hôpital), 2) qui demande la médiation, 3) types d'accès à la médiation (formel / informel; obligatoire / volontaire), 4) formes d'intervention (centrale / décentralisée, directe / indirecte)

c) Les personnes, groupes cibles

1) les citoyens, les communautés linguistiques ou culturelles, les écoles, les familles, les jeunes, 2) protagonistes, parties du conflit, 3) caractéristiques et relations entre eux (il est intéressant d'incorporer un sociogramme), 4) les positions de chacun, 5) les intérêts de chacun, 6) les contraintes de chacun

Situation/problème/conflit

types de conflit, (individuel, interpersonnel, intergroupes, culturel, social, etc.), 2) causes, 3) contenus et motifs du problème/conflit, 4) définitions du problème(s) pour chacun des protagonistes; 5) façons d'aborder le problème/conflit

d) La Médiation

Bilan et perspectives de la mobilité

Après le «Tour d'Europe», lors du bilan du dispositif de formation et du regroupement réalisé à Braga (Portugal), à la fin de janvier 2016, les médiateurs ont été invités à procéder à une analyse individuelle et collective des expériences recueillies, leur confrontation avec les contextes des pays visités, en complétant l'Autobiographie raisonnée initiée lors de la première étape ;

Enfin, la dernière étape, consiste dans la production d'un Chef d'œuvre (CO), en faisant le bilan des apprentissages développés. Cette production sera l'objet d'une évaluation par un comité Arlekin international, dans la perspective de créer un dispositif permanente de certification des compétences dans le domaine de la formation par la mobilité européenne. Le CO représente la réalisation que le MC doit produire à la fin de son stage dans l'organisme d'accueil. Le CO devrait rendre compte du contexte et de la pratique de médiation sociale que le MC lui-même observera et transmettre l'expérience de formation et son vécu. Le MC devrait présenter un produit final sous la forme d'un produit audio-vidéo et aussi sous forme d'un rapport écrit. Le travail de restitution doit contenir à la fois des enregistrements vidéo, des témoins privilégiés institutionnelle et/ou non institutionnelle, des documents.

Références bibliographiques

Barbot, M.-J. (2006). L'accompagnement de l'expérience interculturelle : construire la rencontre ? In Bézille, H., Courtois, B. (dir.). *Penser la relation expérience-formation* (pp. 171-187). Lyon : Chronique Sociale.

Bertrand, E., et al. (2014) (dir). *Formation expérientielle et intelligence en action. Construire l'expérience* (3). *Education Permanente*, n° 198.

Briquet, J. (1981). *Agricol Perdiguer. Compagnon du Tour de France et Représentant du Peuple*. Paris : Editions de la Butte aux Caillies.

Brookfield, S. D. (2005). *The Power of critical theory. Liberating adult Learning and teaching*. San Francisco: Jossey-Bass.

Carré, Ph., Moisan A., Poisson D. (dir.). (2010). *L'autoformation. Perspectives de recherche*. Paris : PUF.

Cohen-Emerique, M. (1986). La formation des praticiens en situations interculturelles. Le choc culturel : méthode de formation et outil de recherche - approfondissement. Actes du Colloque : l'Interculturel en Education et Sciences Humaines, Juin 1985. Toulouse : Publications de l'Université de Toulouse Le Mirail (pp. 279-294).

- Denoyel, N. (1990). *Le Bias du Gars. Travail manuel et culture de l'artisan*. Paris : Editions universitaires UNMFREO.
- Desroche, Henri (1991). *Entreprendre d'apprendre : de l'autobiographie raisonnée aux projets d'une recherche-action*. Paris: Ed. Ouvrières.
- Eneau, J. (2005). *La part d'autrui dans la formation de soi. Autonomie, autoformation et réciprocité en contexte organisationnel*. Paris : L'Harmattan.
- Eneau, J., Bertrand, E. & Lameul, G. (2012). Se former et se transformer : perspective critique et formation universitaire aux métiers de la formation. *Revue Internationale de Pédagogie de l'Enseignement Supérieur*, 28-1/2012 (en ligne sur <http://ripes.revues.org/585>).
- Faria-Fortecoêf, C., Guimarães, P. (2014). L'initiative individuelle en éducation et formation : une posture face à l'improbable ? *Chemins de Formation*, 18, (pp. 89-93).
- Freire, P. (2006). *Pédagogie de l'autonomie. Savoirs nécessaires à la pratique pédagogique*. Toulouse : Erès.
- Galvani, P. (2006). La conscientisation de l'expérience vécue : ateliers pour la recherche-formation. In Bézille, H., Courtois, B. (dir.). *Penser la relation expérience-formation*. (p. 156-170). Lyon : Chronique Sociale.
- Jorro, A. (2007). *Évaluation et développement professionnel*. Paris : L'Harmattan.
- Le Meur, G. (1998). *Les nouveaux autodidactes. Néo-autodidaxie et autoformation*. Lyon : Chronique Sociale.
- Mezirow, J. (2001). *Penser son expérience. Une voie vers l'autoformation*. Lyon: Chronique Sociale.
- Mezirow, J., & Taylor, E.W. (2009). *Transformative learning in practice. Insights from community, workplace and higher education*. (pp. 67-77). San Francisco: Jossey-Bass.
- Moisan A., (2013). La médiation sociale comme contribution au "bien commun". In B. Castelain (dir.), *De l'autre côté du conflit : la médiation*. Belgique : Editions Anthemis.
- Moisan, A. (2010). L'institutionnalisation de la formation. In Carré P., Moisan A., Poisson D. *L'autoformation, Perspectives de recherche*, Collection "Formation et Pratiques professionnelles", Paris : PUF (pp. 17-73)
- Pineau, G. (2011). Pour une ingénierie des rencontres par une autoformation dialoguant avec le monde. In Serizel J., Roudaire A. *André de Peretti : Rencontres et compagnonnages franco-marocains. Entretien avec Gaston Pineau*. Paris : L'Harmattan.
- Pineau, Gaston & Marie-Michèle. (2012). *Produire sa vie: autoformation et autobiographie* (2^e ed.). Paris: Téraèdre (Coll. [ré]édition)
- Schön, D. (1987). *Educating the reflective practitioner*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Wieworka, M. (dir.). (2002). *La Médiation, une comparaison européenne*. Saint-Denis : Les éditions de la DIV.

